

# Championnats de France de Scrabble 2025

## Règles de qualification des joueurs du Comité Sud-Est-Francilien

### Principes :

Les joueurs peuvent se qualifier :

- Par les phases de qualification de la fédération :
  - Qualif\_S123
  - Qualif\_S4
  - Qualif\_S567
  - Qualif\_Vermeils
- Par certaines compétitions fédérales (pour les VDR seulement) :
  - Simultané VerDiamRub
- Par les championnats départementaux du comité (pour les VDR seulement) :
  - CD77
  - CD91
  - CD93
  - CD94
- Par le championnat régional du comité (pour toutes les séries et catégories) :
  - CR

L'ordre de priorité est le suivant :

- Qualification par les phases de la fédération
- Qualification par certaines compétitions fédérales
- Qualification par les championnats départementaux
- Qualification par le championnat régional

Toutes ces compétitions ont des dates non synchronisées : exemple : un championnat départemental se jouera en général avant la dernière phase qualificative.

Ainsi, un **joueur qualifié par un championnat départemental** et qui se qualifie par une **phase de qualification fédération** ou une **compétition fédérale** permettra au **joueur suivant** de son département (dans la même série ou la même catégorie) de se **qualifier**.

Une fois toutes les phases fédération passées et les championnats départementaux effectués, le championnat régional permet de qualifier les joueurs selon leur série ou catégorie et complète les qualifiés pour atteindre le quota fixé pour le comité par la fédération (il ne faut pas perdre des places).

## Pour le Championnat de France S123 :

- Qualifiés par la Fédération :
  - Qualifiés d'office :
    - Les joueurs S1A dans les 50 premiers mondiaux
    - Les champions de France de la saison précédente
  - **Qualif\_S123** :
    - 25 S1A
    - 40 S1B
    - 90 S2A
    - 70 S2B
    - 100 S3A
    - 80 S3B
- Qualifiés par le comité (actuellement **7** places) :
  - Championnat régional (**CR**) :
    - 2 S1
    - 2 S2
    - 3 S3
    - Complément opéré dans les S123 pour atteindre les **7** (ou plus) qualifiés

## Pour le Championnat de France S4 :

- Qualifiés par la Fédération :
  - Qualifiés d'office :
    - Les champions de France de la saison précédente
  - **Qualif\_S4** :
    - 200 S4A
    - 180 S4B
    - 155 S4C
    - 135 S4D
- Qualifiés par le comité (actuellement **10** places) :
  - Championnat régional (**CR**) :
    - Complément opéré dans les S4 pour atteindre les **10** qualifiés (ou plus)

## Pour le Championnat de France S567 :

- Qualifiés par la Fédération :
  - Qualifiés d'office :
    - Les champions de France de la saison précédente
  - Qualif\_S567 :
    - 120 S5A
    - 120 S5B
    - 85 S5C
    - 85 S5D
    - 55 S6A
    - 55 S6B
    - 55 S6C
    - 55 S6D
    - 50 S7
- Qualifiés par le comité (actuellement 16 places) :
  - Championnat régional (CR) :
    - 7 S5
    - 6 S6
    - 3 S7
    - Complément opéré dans les S5 pour atteindre les 16 qualifiés s'il manque des qualifiés

## Pour le Championnat de France Vermeils/diamants/rubis :

- Qualifiés par la Fédération :
  - Qualifiés d'office :
    - Les champions de France de la saison précédente
  - **Qualif\_Vermeils** :
    - 155 S123 : 100V, 50D, 5R
    - 240 S4 : 140V (80A, 30B, 20C, 10D), 90D (45A, 30B, 10C, 5D), 10R
    - 70 S5 : 35V, 30D, 5R
    - 20 S6
    - 15 S7
- Qualifiés par le comité (actuellement **10** places) :
  - Simultané **VerDiamRub** (3 au maximum) :
    - 1 S123
    - 1 S4
    - 1 S5
  - Championnats départementaux (**CDnn**) (4 au maximum) :
    - 1 VDR
  - Championnat régional (**CR**) (3 au minimum) :
    - 1 S123
    - 1 S4
    - 1 S5
    - Complément opéré dans les S4 pour atteindre les **10** qualifiés s'il manque des qualifiés par les championnats départementaux